



La Ville de SAINT-HERBLAIN

45 000 habitants

Commune de Nantes Métropole

La Direction des affaires culturelles recrute pour la Maison des Arts :

**Un.e Assistant.e d'Enseignement Artistique
Spécialité musicien intervenant en milieu scolaire**

En charge de la coordination de la CHAM instrumentale au collège E. Renan

Saint-Herblain est la deuxième ville de la Métropole nantaise (Loire-Atlantique). Sa situation géographique exceptionnelle accroît son dynamisme démographique et son rayonnement économique et culturel.

La Maison des Arts est un établissement classé Conservatoire à rayonnement communal pour son enseignement musical. Elle accueille 1300 élèves en musique et arts plastiques, CHAM élémentaire et collège.

Missions

Rattaché.e au pôle Education Artistique et Culturelle, vous aurez à assurer des missions d'enseignement et à coordonner la Classe à Horaires Aménagés Musique au collège E. Renan situé à proximité de la Maison des Arts, dans le quartier prioritaire de Bellevue.

La CHAM à dominante instrumentale, constituée autour d'un projet pédagogique équilibré, doit respecter une double-finalité :

- Permettre aux élèves de suivre une scolarité dans les conditions les plus satisfaisantes possibles tout en développant parallèlement des compétences musicales particulièrement affirmées ;
- Favoriser la réussite scolaire et artistique des élèves musiciens.

L'enseignement musical dispensé est constitué de 2 volets qui doivent être mis en relation : une éducation musicale générale et technique et une formation instrumentale.

Le projet de la CHAM au collège Ernest Renan est de permettre à de jeunes élèves entrant en 6^{ème}, motivés et conscients de l'implication requise, d'entrer dans le dispositif et d'accéder à la pratique musicale, qu'ils aient déjà pratiqué ou non. C'est le potentiel de l'élève qui est apprécié au moment de l'admission.

Vos missions seront donc les suivantes :

Enseignement

- Enseigner la formation musicale : éveil, initiation, cycle 1
- Encadrer des ateliers CHAM (cordes pincées, MAO)
- Encadrer un stage par an : 16h sur un temps de petites vacances scolaires
- Interventions en CHAM voix élémentaire
- Interventions en Milieu Scolaire

Coordination de la Classe à Horaires Aménagés Musique au collège E. Renan

- Piloter la concertation pédagogique avec les 8 enseignants impliqués chaque année
- Organiser la promotion de la CHAM et le recrutement des élèves de 6ème
- Organiser le suivi des élèves et assurer le lien avec les familles
- Rendre compte auprès des responsables de pôles et de la directrice de la Maison des Arts
- Organiser les réunions de suivi entre directions de la MDA et du collège Ernest Renan
- Conduire des projets artistiques et pédagogiques à dimension collective
- Impulser la participation des élèves CHAM à l'action culturelle de l'établissement (auditions, concerts, spectacles).

Profil

- Assistant Territorial d'Enseignement Artistique, titulaire de la Fonction Publique Territoriale et du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
- Capacités d'organisation et rigueur
- Aptitudes au management fonctionnel et à la conduite de projets
- Qualités requises dans la pratique du chant choral et de la formation musicale ; une compétence musiques actuelles serait appréciée.
- Pédagogue
- Musicien.ne expérimenté.e
- Bonne culture musicale et ouverture sur différentes esthétiques

Qualités requises

- Sens du service public
- Aptitude au travail en équipe
- Qualités relationnelles et sens du dialogue
- Capacités d'adaptation à différents contextes d'enseignement

Spécificités du poste :

**Poste à temps complet avec une décharge hebdomadaire de 4h pour la coordination CHAM
À pourvoir à compter du 01/09/2022
Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique – Catégorie B
Poste accessible hors concours aux personnes en situation de handicap sous condition de diplôme.**

Renseignements :

Sophie BRIL, Responsable du pôle Education Artistique et Culturelle de la Maison des Arts (02.28.25.25.86) ou Maud ABLON, Responsable de la Maison des Arts (02.28.25.25.81)
<http://maisondesarts.saint-herblain.fr>

Les candidatures accompagnées d'un CV, d'une lettre de motivation, copie de diplômes, copie du dernier arrêté de situation administrative ou copie liste d'aptitude sont à adresser à :

Monsieur le Maire - BP 50167 – 44802 SAINT HERBLAIN CEDEX Ou par mail à
contact@saint-herblain.fr

Candidatures avant le 31 mai 2022 (inclus)